

RESERVATION SALLE MARCEL FAVIER

LES REMISES DE CLES SE FONT AUPRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE
AUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

04 74 87 23 09 (48 H 00 à l'avance)



Nom du demandeur :

Association :

Adresse :

Téléphone :E-Mail :

Objet de la manifestation :

Du :

à partir de H

Au :

Jusqu'à H

☐ Caution obligatoire d'un montant de **380€** (chèque à l'ordre du Trésor Public)

Signature du demandeur :

Date :/...../.....

Décision du Maire :

Chavanay le :/...../.....

☐ Favorable

☐ Défavorable

Le Maire,

Patrick Metral



REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE ERA :



Ouverture et fermeture de la salle :

- ↳ L'ouverture du gymnase se fait à 9 h 00 du mardi au jeudi, à 13 h 15 les lundis et les vendredis.
 - ↳ la fermeture le soir se fait par la dernière association utilisatrice, qui vérifie également que les issues de secours soient fermées, que les robinets ne coulent pas et que toutes les lumières intérieures et extérieures soient éteintes.
 - ↳ Le samedi et dimanche la fermeture et l'ouverture se font par les associations.
- Lorsque pour une raison quelconque, (match amical, réunion...) les associations ont besoin de temps supplémentaire le soir, ou qu'elles font des échanges de créneaux horaires avec d'autres associations, il faut en faire la demande à la Mairie de Chavanay.
- Pendant les vacances scolaires pour les associations qui désirent faire des stages, il convient de préciser les jours et les horaires au secrétariat de mairie de Chavanay, suffisamment longtemps à l'avance.
- Le gymnase est fermé les jours fériés ainsi que du 1^{er} juillet au 15 août sauf manifestations particulières et à la demande expresse des associations auprès de la Mairie

Pendant le déroulement des matchs :

- ↳ Il est interdit de jouer au ballon (ou autres activités sportives) dans les 2 halls d'entrée
- ↳ il est interdit de sauter par-dessus les murs pour récupérer les ballons,
- ↳ ne pas déplacer le plastique de la salle ERA quand il est laissé en bordure de terrain.
- ↳ Lors des matchs et des entraînements, le matériel (tables, chaises, etc...) doit être rangé comme il se doit. Des affiches expliquent la manière et l'endroit où ranger ce matériel.
- ↳ le tri sélectif doit être fait.
- ↳ Lorsque des dommages sont occasionnés pendant les matchs, il faut impérativement prévenir la gardienne et la Mairie

Pendant les Manifestations :

- ↳ Prendre la clé chez la gardienne et pour cela, lui téléphoner dans la semaine précédant la manifestation (04 74 87 28 38).
- ↳ Faire la demande à la mairie la semaine précédant la manifestation pour avoir l'autorisation d'accéder à la chaufferie et aux boîtiers électriques. En cas d'accord, la clé sera donnée en même temps que celle de la porte d'entrée.
- ↳ Lors des manifestations, le matériel doit être rangé et nettoyé comme il se doit, à savoir :
 - ✓ Chaises par pile de 15
 - ✓ tables par chariot de 12
 - ✓ tables lavées en surface
 - ✓ plastique balayé (un grand balai est à disposition dans la cuisine)
- ↳ le tri sélectif doit être fait.
- ↳ lorsque des dommages sont occasionnés pendant la manifestation, il faut impérativement prévenir la gardienne et la Mairie.
- ↳ Pendant la manifestation, les portes d'entrée doivent toutes être ouvertes.

Fait à Chavanay, le 18 octobre 2019

Le Maire,

Patrick METRAL

